



Spécial 1er degré

Sommaire

- Éditorial p. 1
- L'arnaque des créations de postes p. 2
- ULIS p. 3
- Demain plus un bébé à la consigne p. 4
- Agir pour l'école ? p. 6
- SEGPA p. 7
- Calendrier scolaire p. 8

Illustrations :

Marc LE ROY et Vincent PINCHAUX

Équipe nationale 1^{er} degré
de la CGT Éduc'action :

Henri BARON, Elena BLOND,

Fabienne CHABERT, Antoine DIERSTEIN,

François-Xavier DURAND, Jean GRIMAL,

Yvon GUESNIER, Marc LE ROY,

Catherine LEWANDOWSKI, Jérôme SINOT



Édito

MODERNISER N'EST PAS GAGNER !

En réformant à tout va dans l'Éducation nationale, F. Hollande et ses ministres successifs ont voulu marquer la rupture avec le quinquennat précédent, dévastateur pour la pédagogie et les effectifs de personnels.

Malheureusement, de rupture, il n'y en a pas eu. Si les suppressions de postes ont été stoppées, nous n'avons pas eu le droit à la création des 60 000 postes tant promis et les choses perdurent classes surchargées, postes de remplaçant-e-s toujours aussi peu nombreux d'où pénuries de profs devant les élèves et formation continue abandonnée, possibilités de muter historiquement basses...

De rupture il n'y en a pas eu non plus pour le dialogue social entre ministère et partenaires sociaux. On poursuit un jeu du pourrissement et d'annonces médiatiques sans concertation collective ni écoute des personnels. Tous les projets de réforme ont été menés par la haute administration qui n'a eu une oreille bienveillante que pour les associations corporatistes et les syndicats réformistes. Comme sous Sarkozy, les coups de force sont la marque de fabrique d'un gouvernement et de personnels politiques qui ne sont revenus en rien sur les méthodes passées et sur les contre-réformes qu'ils avaient tant décriées il y a plus de trois ans ! Nous sommes clairement dans une lutte des classes et le gouvernement a définitivement choisi son camp, celui du capital et de l'entreprise qui font leur marché dans l'Éducation nationale.

Cette arrogance envers ces personnels sera encore de mise au mois de mai lors de la concertation nationale sur les programmes de l'école élémentaire. Alors que nous avons eu droit *royalement* à une demi-journée pour réfléchir et amender les programmes de maternelle, cette possibilité sera supprimée sous la pression d'organisation de parents d'élèves et de la justice administrative. Dans ces conditions, le ministère se repliera sur une concertation « internet » auprès des enseignants... Belle preuve de modernisation qui aura pour conséquence de freiner les ardeurs des collègues et/ou de leur prendre du temps libre.

Pour la CGT Éduc'action, réformer l'Éducation nationale est un enjeu majeur et c'est ce qu'elle porte avec son **Projet d'École et transformation de la société**. Cela oblige à dépasser les questions financières et à renoncer à la logique des chiffres qui sont néfastes pour la formation et l'émancipation.

Ensemble, portons cette exigence !

Jérôme SINOT

CGT-Educ'action 13, 23 boulevard Charles Nédelec 13003 Marseille Tél. : 04 91 62 74 30

Site Internet : cgteducaix.ouvaton.org E mail sdencgt13@wanadoo.fr

Responsables 1^{er} degré : Natacha Bérard : 06.11.03.01.65 ; Pascal Pons : 06.19.81.26.74

L'ARNAQUE DES CRÉATIONS DE POSTES

Selon les chiffres délivrés par le ministère, il y aurait 2511 créations de postes pour 29 900 élèves en plus prévus. Les opérations de carte scolaire sont en cours et la carte peut être modifiée en juin ou en septembre, il est donc difficile d'indiquer pour le moment à combien de postes classe cela correspond.

Dans les trois académies qui accueillent plus de la moitié de la hausse des effectifs, Versailles (+ 5700 élèves), Créteil (+ 5200) et Lyon (+ 4400), on peut tout de même donner quelques chiffres. À l'heure actuelle, le Val-d'Oise affiche 55 postes classe de plus que l'année dernière (pour 1756 élèves en plus), le Rhône 88 (pour 2609 élèves en plus) et les Hauts-de-Seine 2 en moins pour 557 élèves en plus. Dans aucun de ces trois départements pris en exemple, la hausse démographique n'est couverte par la dotation, fût-elle positive.

Une chose est sûre, le compte n'y est pas. Depuis trois ans, que ce soit pour les "réformes" ou pour les "postes", le gouvernement, à grand renfort de médias complices, même quand ils ne sont pas de la même tendance, nous vend mensonges sur mensonges. De la réforme des rythmes scolaires qui améliorerait les conditions d'études des élèves aux fameux 61 000 postes, tout cela n'est que du vent. La plupart des postes créés permettent d'accueillir les stagiaires et d'en faire une variable d'ajustement, au détriment de leur formation. Des départements particulièrement sinistrés sont obligés de recruter des contractuels ou n'ont jamais cessé de le faire ; le cas de la Seine-Saint-Denis, même s'il est particulièrement grave, n'est pas unique. Les sorties de l'Éducation prioritaire permettent de racler des postes classes



ou des bouts de décharges de direction et, parfois, on ferme même des classes en REP+.

Si, ici ou là, quelques collègues intègrent une formation CAPASH, le sort des RASED est réglé : les 5000 postes supprimés par Sarkozy passent en pertes et profits. Nulle part on en recrée. La mort lente se poursuit avec la création à venir d'un corps de psychologues de l'Éducation nationale qui aura entre autres, pour conséquence de focaliser ces collègues sur le handicap, au détriment des RASED et par le tarissement prévu, accompagné, organisé des maîtres G.

Le dispositif Peillon : « plus de maîtres que de classes » reste du domaine de l'affichage et se fait au détriment des postes classes. Il en est de même pour les postes « accueil des élèves de moins de trois ans » qui n'ont pas toujours un effet bénéfique dans les communes où les classes de TPS existent déjà. En outre, l'un comme l'autre permettent la création de postes à profil, échappant au mouvement et au contrôle des élus du per-

sonnel. Ce ver dans le fruit, grossit de plus en plus, à l'instar des directeurs de REP+, désormais définitivement choisis par l'administration.

L'école a besoin de changer de fond en comble pour ne pas continuer à aggraver les inégalités sociales. Elle ne le fera pas sans moyens. La charité dont fait preuve le ministère est totalement insuffisante, sa politique va à l'encontre du changement dans l'École, elle le rend impossible. Ainsi, dans un département comme les Hauts-de-Seine, pour avoir des conditions décentes d'exercice du métier (sans aller jusqu'aux revendications de la CGT Éduc'action), il faudrait créer environ 400 postes ; la dotation de cette année est de 30...

La CGT Éduc'action, dans le droit fil de la lutte contre l'austérité qui s'est exprimée le 9 avril dernier, revendique beaucoup plus de postes et le retour d'une vraie formation pour les stagiaires.

Jean GRIMAL

SACRIFIÉS AU NOM DE L'AUSTÉRITÉ

Projet de circulaire sur les CLIS

À la lecture de la [circulaire de rentrée 2015](#), sur laquelle nous reviendrons, une petite phrase presque anodine a attiré notre attention :

S'agissant de la scolarisation des élèves en situation de handicap, pour favoriser la continuité des parcours et harmoniser les pratiques entre le premier et le second degrés, la nouvelle circulaire sur les unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis) redéfinit les classes pour l'inclusion scolaire (Clis) qui deviennent des « Ulis école ».



Le projet de circulaire sur les CLIS auquel la circulaire de rentrée fait référence, est en effet inquiétant : il entérine la transformation de la CLIS en ULIS 1^{er} degré.

Cette dernière sous-entend beaucoup plus d'inclusions puisque l'enseignant devient 'coordonnateur' en ULIS, gère les emplois du temps d'inclusion de ses élèves avec lesquels il passe au final bien moins de temps. De plus, la circulaire signerait la fin de la typologie actuelle des CLIS accueillant différents types de handicaps et acterait l'arrivée d'ULIS spécialisées autisme, troubles du langage, etc. Après les SEGPA, c'est un sacré mauvais coup pour l'École. Dans les classes déjà surchargées, l'arrivée des élèves de CLIS-ULIS en quasi-permanence va faire exploser des classes et des collègues déjà sur le fil...

Le pire, c'est que ce projet de circulaire confirme que les effectifs de la nouvelle ULIS 1^{er} degré ne sont toujours pas comptabilisés pour la carte scolaire !!!

Un comble !

Dans l'académie de Clermont Ferrand les ULIS servent de variable d'ajustement. L'administration a choisi de réduire de façon arbitraire la dotation horaire globale annuelle des dispositifs ULIS Lycées. Par exemple, en supprimant un demi-poste d'enseignant sur les deux postes qui, jusqu'à présent, permettaient d'organiser une formation de ces jeunes handicapés dans des conditions à peu près acceptables.

Lors d'une première rencontre avec le recteur, il a été demandé aux enseignants de rédiger un projet afin de revoir la décision. Les équipes en toute naïveté se sont lancées dans la rédaction de projets objectifs et sincères qui, pour l'instant, ont tous été retoqués par le rectorat.

Les choix politiques guidés par l'austérité ont recours à tous les moyens pour "économiser". Dans ce cas, les élèves handicapés n'échappent pas au dogme. Le choix de supprimer des postes en ULIS lycée repose sur le principe de l'inclusion des ces élèves au sein de formations qualifiantes existantes.

C'est une illusion (mais sans aucun doute une volonté) que de croire que l'inclusion se ferait miraculeusement, sans adaptations réfléchies et importantes, ce qui justifie les postes ULIS. Ces jeunes à besoins éducatifs particuliers n'auront aucune chance de valider le diplôme

tant espéré par leurs parents sans l'accompagnement compétent et suffisant.

Ce type de section nécessite forcément un nombre d'enseignants supérieur à la moyenne. La stratégie comptable qui obsède notre administration est encore une fois à l'origine de dégâts humains tant pour les élèves, leurs parents que pour les PE qui s'investissent, se forment, passent des spécialités, s'adaptent...

Une intersyndicale CGT Educ'action, SUD Éducation, Force Ouvrière et FSU se mobilise dans l'académie de Clermont en y associant également les associations de parents d'enfants handicapés.

À l'heure des grandes déclarations autour de l'égalité des chances de notre école de la république (concept bourgeois qui n'a de cesse que de privilégier l'élite), la mise en place de l'austérité ne recule devant rien, même les enfants les plus exposés comme ceux relevant du handicap ou issus des zones urbaines sensibles ou de zones rurales abandonnées par les pouvoirs publics.

Tout cela s'emboîte parfaitement dans une logique huilée qui veut nous faire croire qu'elle veut du bien pour l'école!

Elena BLOND





Demain plus un bébé à la consigne pour développer des modes d'accueil de qualité, c'est maintenant qu'on signe !

Depuis 50 ans, les bonnes fées de la psychologie, de la sociologie, de la pédagogie, et même celle de l'économie, se sont penchées sur le berceau des tout-petits, fondant au fil du temps un nouveau champ de connaissances sur les enjeux de l'accueil des jeunes enfants. Ainsi sont aujourd'hui mieux définies les exigences de qualité pour l'accueil des bébés. Les recherches en France et à l'international convergent sur ces critères de qualité : niveaux de qualifications professionnelles, taux d'encadrement, taille restreinte des groupes d'enfants, temps et disponibilité accordés à l'enfant et sa famille, ainsi que temps de réflexion sur les pratiques qui favorisent une prise en compte de l'enfant et de sa famille dans une relation individualisée. Les progrès réalisés depuis les années soixante s'appuient donc sur ce qui semblait faire enfin consensus : faciliter l'articulation entre vie familiale et vie professionnelle pour les parents, tout en accueillant les bébés de façon personnalisante en crèche ou chez une assistante maternelle.

Mais les décisions prises au début des années 2010, entamant une à une les avancées précédentes, ont acté que ces fondements n'étaient plus partagés par les pouvoirs publics, qui traçaient alors la perspective que plus d'enfants soient accueillis par des professionnels souvent moins bien qualifiés. C'est-à-dire plus de stress, moins de disponibilité et d'attention du côté des professionnels se traduisant par plus d'insécurité matérielle et affective pour chaque enfant.

Après avoir pris l'engagement de revenir sur les mesures les plus préjudiciables au bon accueil des tout-petits (comme le surbooking des bébés et la moindre qualification globale des équipes), en abrogeant notamment le décret "Morano", l'équipe gouvernementale d'après 2012 n'a pas donné suite. Les maisons d'assistantes maternelles dérogent toujours à des normes minimales légales de fonctionnement. De même qu'un plan "métiers de la petite enfance", ayant pour cœur une hausse globale du nombre et des qualifications des professionnels de la petite enfance et incluant de vraies mesures de promotion professionnelle pour les métiers aux formations les plus courtes et les moins qualifiantes, tarde à voir le jour. Enfin, par une disposition passée inaperçue de la loi dite "Macron" sur l'attribution de contrats de concessions, les modes d'accueil collectifs risquent d'être confirmés demain dans le champ de la directive européenne "services" et soumis aux règles de la concurrence, avec pour effets moins de réglementation protectrice et moins de financements publics.

Nous ne nous résignons pas à une telle situation. Créer massivement de nouvelles places dans des modes d'accueil de qualité, ce n'est pas répondre aux sirènes économistes de "l'investissement social", c'est faire œuvre de considération pour l'humanité, la dignité et les droits des tout-petits et de leurs parents, c'est faire société autour des principes de justice sociale et de solidarité dès la prime enfance.

Nous nous adressons au président de la République et au gouvernement qui ont érigé la jeunesse, et donc ses prémisses, en priorité de leur mandat, et nous leur demandons la mise en œuvre d'un plan d'urgence pour l'accueil de la petite enfance autour des mesures suivantes :

- adoption d'un plan pluri-annuel visant à augmenter l'offre d'accueil de 400 000 places par la création prioritaire de 200 000 nouvelles en Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) pour résorber le retard pris à l'égard du développement de l'accueil individuel ;
- abandon de la mesure élargissant les possibilités d'accueil en surnombre à 115 et 120% en EAJE ;
- objectif à atteindre d'un ratio moyen d'encadrement d'un adulte pour cinq enfants en EAJE, au plus tard à l'échéance de l'actuelle *Convention d'Objectifs et de Gestion* entre l'Etat et la Caisse Nationale des Allocations Familiales ;
- retour à un ratio de personnels les plus qualifiés d'au moins 50% en EAJE, mesure immédiatement suivie d'un plan de formation initiale et continue permettant d'élever progressivement ce ratio ;
- lancement d'un Plan "métiers" ambitieux sur cinq ans :
 - préservant des formations spécifiques et singulières au champ de l'accueil de la petite enfance alors que le projet existe de les noyer dans des tronc communs de formations sociales généralistes,
 - prévoyant notamment la formation de 30 000 nouveaux professionnels pour l'accueil collectif,
 - élevant globalement les niveaux de qualification de l'ensemble des professionnels, concernant la formation initiale mais également la formation continue diplômante, pour permettre à tout professionnel d'accéder à des niveaux de qualification plus élevés et de bénéficier de réels parcours de professionnalisation et de promotion professionnelle ;
- exclusion des modes d'accueil individuels et collectifs des directives les soumettant à la concurrence et aux critères marchands.

Au-delà du caractère technique de telle ou telle mesure, **il est grand temps de mettre en œuvre une politique d'accueil de la petite enfance digne d'une société qui considère ses bébés, citoyens du futur, et leur offre la bienvenue dans des berceaux hautement accueillants pour s'engager dans l'existence.**

PREMIERS SIGNATAIRES :

Patrick BENSOUSSAN pédopsychiatre à Marseille, président de l'association Spirale, Marie BONNAFÉ médecin, présidente de l'association ACCES, Suzon BOSSE-PLATIÈRE formatrice petite enfance, Catherine BOUVE responsable formation initiale, docteur en sciences de l'éducation, Marie-Laure CADART médecin et anthropologue, Pierre DELJON professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, faculté de médecine de Lille, Catherine DOLTO médecin, haptothérapeute, Michel DUGNAT pédopsychiatre, Françoise FAVEL psychosociologue, directrice du CERPE, Agnès FLORIN professeur de psychologie de l'enfant et de l'éducation, université de Nantes, Bernard GOLSE professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, CHU Necker, psychanalyste, Roland GORI professeur émérite de psychopathologie à l'université Aix Marseille, psychanalyste, Jacky ISRAËL pédiatre, Francine HAUWELLE présidente de l'association Le Furet Petite Enfance, Frédéric JESU consultant, militant associatif, Saül KARSZ philosophe et sociologue, Daniel MARCELLI professeur émérite de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à la faculté de médecine de Poitiers, Bernard MARTINO auteur-réalisateur, Denis MELLIER psychologue, professeur des universités, Sylvain MISSONNIER professeur de psychologie clinique de la périnatalité, psychanalyste, Marie-Rose MORO professeur de pédopsychiatrie, université Paris-Descartes, Laurent MUCCHIELLI sociologue, directeur de recherche au CNRS, Gérard NEYRAND sociologue, professeur à l'université de Toulouse, Laurent OTT philosophe, formateur et chercheur en travail social, Danielle RAPOPORT présidente association Bien-traitance, formation et recherches, Miriam RASSE psychologue en crèche, directrice de l'association Pékler Lóczy France, Sylvie RAYNA maître de conférences en psychologie de l'éducation, école normale supérieure de Lyon et université Paris 13, Jean-Pierre ROSENCZWEIG magistrat honoraire, ex-président du tribunal pour enfants de Bobigny, Marie-Nicole RUBIO directrice de l'association Le Furet Petite Enfance, Catherine SELLENET professeur d'université en sciences de l'éducation, université de Nantes, Marie-Paule THOLLON-BÉHAR psychologue du développement, docteur en psychologie, responsable de formation continue petite enfance, Véronique TIBERGE directrice du centre de formation l'Horizon, co-fondatrice de l'association AForMEJE, Serge TISSERON psychiatre, psychanalyste, université Paris VII Denis Diderot.

appel à signatures

**Demain plus un bébé à la consigne
pour développer des modes d'accueil de qualité,
c'est maintenant qu'on signe !**

à signer en ligne sur www.pasdebebesalaconsigne.com - contact : pasdebebesalaconsigne@hotmail.fr

AGIR POUR L'ÉCOLE ? VRAIMENT ? LA MÉFIANCE EST DE MISE

Quel enseignant ne veut pas la réussite de ses élèves ? De tous les élèves ? Pour autant, doit-on accepter d'entrer dans des expérimentations dont le fondement pédagogique est douteux et les financeurs encore plus ?

Telles sont les interrogations que laisse à penser le projet « LECTURE », recyclage du projet P.A.R.L.E.R financé par l'association *Agir pour l'école*... Ce projet, déjà expérimenté dans les académies de Grenoble, Lille et Lyon, a fait son entrée dans les Bouches-du-Rhône en septembre. Les collègues sont fortement incités par les IEN à le mettre en place en GS et n'ont eu parfois qu'une réunion de présentation d'une heure pour se déterminer et donc se porter volontaires « désignés d'office »...

La méthode est déjà en soi contestable et peu convaincante. Mais quand on y regarde de près, elle devient détestable.

L'emploi du temps est très contraignant : il s'agit d'une méthode qui propose des exercices de phonologie d'une demi-heure en groupes restreints (4 à 6 élèves) de façon intensive, tant que la compétence n'est pas atteinte : de quoi faire une overdose ! Les autres élèves sont en autonomie pendant ce temps, soit 1 h 30 environ par jour... du délire quand on sait ce qu'est une classe de maternelle à 27,5 élèves en moyenne par



classe, au mieux

Pédagogiquement parlant, on peut se demander quel est l'intérêt de faire « du CP avant le CP... » si ce n'est qu'il y a le sacro saint socle commun qui est censé garantir à nos élèves (y compris ceux des zones d'éducation prioritaires), le minimum de compétences et tant pis s'il n'y a plus assez de temps pour laisser s'exprimer la créativité de ces individus, ni pour s'imprégner de culture... ça c'est le luxe réservé aux autres... ceux dont les parents fréquentent les musées, les salles de spectacles...! Le rapport de l'I.G.E.N sur le dispositif P.A.R.L.E.R met en évidence les limites au bilan favorable concernant une entrée plus massive et plus rapide dans la lecture- décodage.

Le plus révoltant c'est de savoir que derrière ce projet hautement ambitieux en matière d'épanouissement des citoyens de demain, se cachent (ou pas) des multinationales qui brillent par leur philanthropisme : en effet *Agir pour l'école* est une

association loi 1901 financée par des fonds publics et par des dons provenant de partenaires privés tels que le groupe Dassault, la fondation Bettancourt, AXA, la fondation Total...

Aussi, la **CGT Éduc'action** appelle les collègues à rester vigilants : la liberté pédagogique existe encore et avec elle la possibilité de refuser tout projet qui, de notre point de vue, frôlerait le manquement au respect de l'enfant.

Ne nous laissons ni mettre la pression ni bercer de douces illusions quant à la finalité de ces projets innovants en lecture, en maths ou autre... Ils ont souvent pour but de faire de nos élèves de futurs exécutants et non de futurs pensants.

Natacha BÉRARD (SDEN 13)

**Quel projet
d'école et de
société ?**

Celui de la
CGT Éduc'action est
à lire sur le site :

unsen.cgt.fr

**Quelle école vou-
lons-nous ?**

**Défendons-là en
nous syndiquant à
la CGT !**

QUAND L'OPPOSITION SYNDICALE UNITAIRE FAIT RECULER LE MINISTÈRE

Le ministre de l'Éducation travaille depuis plusieurs mois à la rédaction d'une nouvelle circulaire SEGPA pour « moderniser » ce dispositif et l'inclure au mieux dans le collège de demain. À bien y regarder, le rapprochement des calendriers SEGPA-réforme du Collège n'est pas un hasard. Le contenu du projet de circulaire, présenté lors d'un groupe de travail le 31 mars 2015, non plus... L'idée première du MEN est bien de vider la SEGPA de son essence même et de l'intégrer rapidement au système du collège dit ordinaire.

Le Ministère a fait le choix de supprimer un dispositif qui a montré depuis des années sa pertinence et son efficacité pour des élèves en difficulté qui retrouvent peu à peu goût à apprendre en intégrant des classes à dimension humaine et pédagogie adaptée. La CGT Educ'action a, dès le début des réunions de travail, rappelé son opposition à cette mort programmée. Elle a réaffirmé son opposition à la dilution de la SEGPA qui est porteuse d'une volonté de disparition de cette structure, certes perfectible, mais qui a fait ses preuves pour les élèves en grande difficulté. Elle a aussi dénoncé des choix absurdes et dévastateurs pour les enseignants spécialisés qui se voient discrédités dans leur travail et leur implication. Elle a surtout dénoncé une mise à mort programmée qui devrait favoriser la montée en puissance du « tout-apprentissage » véritable cheval de bataille de F. Hollande, du gouvernement et des régions.

Le projet de circulaire, remis fin mars 2015, ne tenait pas compte des oppositions formulées par la quasi-totalité des organisations



syndicales. Face à cette opposition massive, les représentants du ministère ont retiré ce projet de texte et ont annoncé la reprise des travaux pour parvenir à un texte « consensuel ». Ils ont aussi accepté de poser la question du statut des personnels (18 heures, ISOE/ISAE...).

La CGT Educ'action va poursuivre son action portant sur :

- ▶ Le renforcement de la structure.
- ▶ La mise en place d'une vraie politique d'intégration scolaire.
- ▶ Un pilotage national des SEGPA pour harmoniser les politiques locales de gestion de la grande difficulté scolaire.
- ▶ Le maintien d'une dotation fléchée et des moyens supplémentaires.
- ▶ La définition claire de l'action des PLP ainsi qu'un effectif maximum réglementaire de 8 élèves par atelier/plateau technique.
- ▶ Une pratique harmonisée par des critères nationaux de l'orientation en SEGPA par les CDOE.
- ▶ L'assurance pour les élèves de SEGPA qui le souhaitent d'une poursuite d'études en CAP.

Jérôme SINOT

Projet de nouveaux programmes pour l'école élémentaire : une pseudo-consultation

Nous aurons l'occasion d'y revenir plus amplement dans le prochain Petit Cahier. Mais nous pouvons d'ores et déjà regretter la philosophie de ces programmes. Quant à la consultation, c'est une belle escroquerie, d'autant plus que la ministre s'est repliée derrière le diktat d'une fédération de parents d'élèves pour dénier aux enseignant-e-s le droit de se réunir sur leur temps de travail pour les analyser et les amender. Reste donc la seule possibilité de la faire en ligne, sur le site dédié : <https://portail.ac-nancy-metz.fr/formEcole/>. Encore moins de chance, dans ces conditions, que l'avis des professionnel-le-s soit pris en compte...



Mobilisation syndicale contre la réforme du collège...

La refonte du collège concerne aussi les enseignant-es du primaire, ne serait-ce que par le futur cycle 3 qui inclura la classe de 6^e. Elle mobilise depuis plusieurs semaines les syndicats qui lancent une pétition à signer massivement sur <http://unautrecollege2016.net>

... et coup de force gouvernemental. Après une importante grève, le 19 mai, contre cette réforme, le gouvernement applique la technique de ses prédécesseurs : je ne vois rien, je n'entends rien ! Dès le lendemain, les décrets sont parus au *Journal Officiel*. Vision particulière du dialogue et de la démocratie et belle image de considération, de la part d'une ministre, pour ses personnels...

LES ÉLÈVES SACRIFIÉS SUR L'AUTEL DU TOURISME



En annonçant ce jeudi 2 avril le nouveau [calendrier scolaire pour les trois années à venir](#), la Ministre de l'Éducation nationale souhaitait certainement trouver un consensus autour de cette question récurrente et parfois source de crispation. Pour la CGT Educ'action, c'est raté.

Nous regrettons que la construction de ce calendrier ait été menée en dehors de toute concertation et nous nous interrogeons sur le poids du contexte électoral et l'influence du monde économique.

Quant au maintien du zonage, les explications données indiquent les priorités actuelles du gouvernement : fusion des régions et faveurs au secteur économique. L'argument de la sécurité routière et de la fluidification du trafic vers les montagnes, si il prête à sourire, ne tient pas au regard de la réalité. Rappelons tout de même que plus de 80 % des élèves ne partent jamais à la montagne.

Pour la CGT Educ'action, le zonage doit être supprimé pour respecter, au mieux, l'alternance temps d'apprentissage et vacances.

Nous continuons également de dénoncer une rentrée des enseignant-e-s au mois d'août qui ne prend pas en compte les dates réglementaires de nomination et qui va obliger, une nouvelle fois, les stagiaires et les personnels nouvellement affecté-e-s à travailler sans couverture légale.

Si nous reconnaissons que l'harmonisation nationale du Pont de l'Ascension va permettre une égalité de traitement des personnels, nous dénonçons son utilisation comme leurre pour le calcul des semaines travaillées en fin d'année. Même en déduisant quatre jours, qui pourra croire que la dernière période scolaire ne comportera "que" huit semaines...

La CGT Educ'action réaffirme que le calendrier scolaire doit avant tout être pour l'École et qu'il doit favoriser les apprentissages et les conditions de travail des personnels. Dans ces conditions, tout doit être fait pour que l'alternance 7-2 semaines soit respectée, quitte à revenir sur le cadre légal inscrit dans le Code l'Éducation.

Ce qu'a perdu votre salaire,

chaque mois, depuis le
1^{er} janvier 2000 :
la CGT Educ'action l'a
calculé pour vous !

À consulter sur notre
site :

[http://cgteducation
1d.ouvaton.org](http://cgteducation
1d.ouvaton.org)

Une bonne raison
de se syndiquer et
de lutter !



À remettre à un militant CGT ou à renvoyer à l'adresse ci-dessous
UNSEN CGT Educ'action 263, rue de Paris Case 549
93515 MONTREUIL CEDEX

Je souhaite : prendre contact me syndiquer

Nom (Mme, M.) :

Prénom : Tél. :

Mél :@.....

Département d'exercice :

Pour se syndiquer en ligne : [cliquer ici](#)